

Sports

JULIEN LE NAOUR. De Roumagne aux JO de Paris

La carrière professionnelle du Roumagnais épouse une courbe vertigineuse. Après avoir dirigé la base nautique du Temple-sur-Lot, il occupe les fonctions de directeur d'un centre sportif nautique en région parisienne, désigné parmi les sites olympiques de 2024.

« Une opportunité comme celle-ci, elle ne se présente pas deux fois. Aussi soudaine qu'inattendue, j'ai eu la chance qu'on me la propose. » Il l'explique ainsi, tout simplement : « tout allait bien pour moi au Temple-sur-Lot. J'étais impliqué à fond à structurer les services, à optimiser les installations de la base nautique, comme je l'ai toujours fait depuis mon installation. »

Ancien kayakiste de la Vallée du Dropt à La Sauvetat, Julien Le Naour a quitté « son » Lot-et-Garonne pour la région parisienne. Sans transition, tout en anticipant ce changement, il s'est retiré de la direction du

centre omnisport - base de plein air (40 salariés) pour un poste autrement plus exposé. Sans jeu de mots, il a intérêt à afficher une forme... olympique. L'île de loisirs de Vaires-Torcy (Seine-et-Marne) - 500 000 visiteurs/an - est appelée à exploser en terme de notoriété dans les années futures. C'était prévu de longue date, ce centre sportif nautique était dans les starting-blocks, encore fallait-il que la candidature de Paris soit retenue par le Comité international olympique. C'est chose faite, la région Île de France, principal financeur, sera en mesure d'avoir un retour sans précédent sur son investissement. Pour les JO 2024 à Paris, le gigantesque lac abritera les compétitions de canoë-kayak et d'aviron. Rien que ça !

Grand écart entre politique et mouvement sportif

Est-ce-à-dire que Julien Le Naour, nommé directeur du site par l'UCPA, sera associé directement à cet événement planétaire ? Il est trop tôt pour le dire. En tout état de cause, le natif de Roumagne est à la



La carrière de Julien Le Naour prend un virage olympique.

tête d'une entreprise au destin exponentiel. « Sans les JO, il était prévu de passer de 60 à 90 salariés d'ici les deux ans à venir. Je vous laisse deviner l'impact que connaîtra le site post olympique. Le chantier est colossal, à l'image des infrastructures en cours de réalisation : 85 M € injectés dans ce qui deviendra le plus grand stade d'eaux-vives d'Europe. » (Voir ci-dessous)

Dans ce défi excitant, Julien Le Naour va devoir faire preuve

d'une grande maîtrise, écoute auprès des politiques et du mouvement sportif. Tout en ne perdant pas de vue que la vocation première du lac et de ses diverses activités annexes est tournée vers le tourisme de loisir grand public.

Les enjeux économiques sont énormes, le directeur en est conscient. De Roumagne, l'ancien kayakiste ne l'avait pas imaginé un seul instant.

Dominique EMPOCIELLO

« J'ai remis un projet d'investissement à mon successeur »

Le sport peut déboucher sur une belle carrière, à condition de savoir mener sa barque. Après avoir été conseiller technique départemental des Pyrénées-Atlantiques, l'ancien champion kayakiste de Roumagne a repris ses études. Nanti de son diplôme Master 2 « Management, gestion du sport et développement territorial en Europe », Julien Le Naour a collaboré ensuite à l'UCPA (Union nationale des Centres sportifs de Plein Air).

En juillet 2013, il assurait la succession de l'emblématique Alain Brisse à la direction de la base nautique du Temple-sur-Lot. Pendant 4 ans, il s'est attaché à optimiser le site, « un outil formidable dans son domaine de prédilection, avec le fleuve, le Lot, un bijou, ayant une longueur d'avance sur ses concurrents immédiats. Mais la partie n'est jamais acquise, malgré sa réputation. Il faut être constant dans les propositions, en mettant en place des process tenant compte de l'évolution de la demande et de ses cahiers des charges encore plus rigoureux... »

Aujourd'hui, certainement

plus qu'hier, l'autofinancement du site rend la marge de manœuvre étroite. « C'est bien dommage que le Conseil régional ne se soit pas investi dans ce joyau. J'ai légué à mon successeur un dossier capital à mes yeux, dans l'optique de la bonne marche de la base nautique. Il s'agit d'un projet d'investissement de 15 M € portant sur la modernisation des structures : améliorer la capacité et le confort d'hébergement, construire un nouveau restaurant et un espace forme, l'actuel étant obsolète. Ce projet visionnaire sur 20 ans est indispensable au développement des services proposés au niveau de l'accueil et des prestations qui vont avec. »

Parti fin juin pour rejoindre son nouveau poste en Île de France, Julien Le Naour espère bien que Bruno Blucheu (ancien directeur de la station touristique du ValJoly), son successeur, parviendra à mener à terme cet immense projet.

Reste le plus dur à faire : convaincre des investisseurs, publics ou privés, peu importe.